



CONSEIL TERRITORIAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Allocution du Président Daniel Gibbs

Mes chers Collègues,

Tout d'abord, et ce n'est pas du luxe en ces temps difficiles, je suis heureux de vous revoir, toutes et tous, en bonne santé, pour ce conseil territorial « de rentrée ».

Une rentrée, hélas, encore et toujours marquée par la crise sanitaire du coronavirus.

L'ordre du jour de ce conseil reflète cette préoccupation, avec notamment la prorogation, au 31 Octobre 2021, de la validité du classement des hébergements touristiques.

Ainsi que l'approbation, par les conseillers territoriaux de Saint-Martin, du vœu du Conseil exécutif « portant sur la situation sanitaire actuelle et sur les perspectives d'ouverture du Territoire aux visites d'agrément et d'affaires », texte adopté, à l'unanimité, le 9 Septembre dernier par le Conseil Exécutif.

Mais, avant cela,

je souhaiterais vous faire part des réflexions que m'inspire un contexte pour le moins étrange et troublé.

Le 30 Juillet dernier, je rappelais devant vous que:

« force est de constater que le combat n'est pas encore gagné : le virus rôde, et frappe, encore... ».

Malheureusement, depuis presque deux mois, la situation sanitaire sur l'île de Saint-Martin s'est singulièrement dégradée.

La décision du gouvernement de Sint-Maarten de rétablir, à partir du 31 Juillet dernier, les flux aériens en provenance des Etats-Unis, serait à l'origine, d'après les services de l'ARS, d'une augmentation substantielle du nombre de personnes atteintes du COVID-19.

Rappelons que cette maladie est particulièrement agressive chez nos aînés.

Avec 2,2 % de personnes de plus de 75 ans (une proportion quatre fois inférieure à la moyenne nationale et à celle constatée en Guadeloupe), Saint-Martin dispose, certes, d'une structure démographique lui ayant permis, jusqu'à présent, de limiter le nombre de cas graves de COVID-19 et de décès.

Mais cette proportion représente tout de même près de 800 personnes sur notre Territoire.



Il faut donc être vigilants.

La Collectivité s’y emploie, et je veux profiter de cette séance pour remercier tous ses agents, Avec un remerciement en particulier à ceux du Pôle Solidarité Famille.

Cela dit, la fermeture, par l’Etat, de notre frontière durant un mois et demi, n’a pas permis d’enrayer significativement la dissémination de l’épidémie dans la partie française de Saint-Martin.

Cette décision était devenue, au fil du temps, une contrainte insupportable -et finalement peu efficace.

De toute évidence, la crise sociale, identitaire et politique nous guettait...

La réouverture de la frontière, le 16 Septembre dernier, a donc constitué une mesure de « bon sens ».

On ne peut que s’en féliciter.

Mais je voudrais insister sur un point :

Certains ont voulu opposer nos liens avec Sint-Maarten, avec notre appartenance à l’ensemble national.

Il aurait donc fallu « choisir », et sans délai !

- Sacrifier un pan de notre identité ou une part de notre appartenance.
- Opter, *soit* pour Philipsburg et Miami, *soit* pour Pointe-à-Pitre et Paris...

Cette vision est réductrice et dangereuse :

il ne saurait y avoir de « victoire » d'une certaine idée de Saint-Martin contre une autre...

Comme je le dis souvent, et cela m'est parfois reproché par une certaine presse d'opposition, « il faut marcher sur ses deux jambes » :

Marcher sur ses deux jambes, c'est :

- Sint-Maarten et la dimension caribéenne des *Leward Islands*, ouverte sur la Floride ;
- Et, en même temps,
C'est notre République et les liens avec les collectivités françaises d'Amérique, et notamment la Guadeloupe.

L'un *et* l'autre, pas l'un *sans* l'autre.

Encore moins, l'un *contre* l'autre.

Or, suite à l'arrêt des contrôles, bienvenu et inéluctable, de la frontière franco-néerlandaise, les autorités locales de l'Etat ont pris, sans tarder, des mesures de *restriction* – que l'on pourrait même qualifier de mesures de *rétorsion*.

Je pense ici au plafonnement du nombre quotidien de passagers aériens entre la Guadeloupe et « les îles du Nord » à 200, depuis ce lundi 21 Septembre...

Et ce, jusqu'à une date *indéterminée*...

Comme si nous devons subir, sans espoir et sans murmures, une crise et des restrictions *sans fin*.

....Sauf à penser qu'on nous protège de la Guadeloupe, où l'épidémie prospère, sans oser le reconnaître... ?

Mais en vérité, je suis, plus que jamais, persuadé que nous devons *tout faire* pour éviter de nouvelles mesures de contrôle des déplacements aériens entre Saint-Martin et la Guadeloupe, d'une part, et entre Saint-Martin et la France hexagonale, d'autre part.

Attention à ne pas mettre Saint-Martin « sous cloche »...

Notre économie, déjà sévèrement impactée par deux mois de confinement,

par une saison touristique de Staycation régional annihilée par la médiatisation injustement culpabilisante faite sur l'île Saint-Martin... que l'on accusait de rendre malade, au lieu de choisir la

position bien plus saine de faire réellement le travail de sensibilisation et de responsabilisation nécessaire en temps d'épidémie...

Bref... notre économie ne s'en remettrait pas...

De nouvelles injonctions administratives visant, sur notre Territoire, le secteur de l'hôtellerie-restauration, aboutiraient au même résultat funeste...

J'insiste donc solennellement sur ce point :

toutes nouvelles restrictions,

et a fortiori,

tout nouveau confinement,

auraient un effet récessif tel qu'un effondrement économique et social deviendrait inévitable,

sans un soutien public massif.

Au-delà de ces considérations économiques, vitales,

je veux aussi éviter de nouvelles restrictions des *libertés publiques*.

Car si des conflits armés peuvent justifier un état de siège ainsi que des restrictions exceptionnelles des libertés publiques

qui fondent notre pacte républicain, nous n'en sommes pas là...

Nous ne sommes pas en guerre, nous luttons contre une épidémie...

C'est, vous en conviendrez toutes et tous, déjà beaucoup.

Mais il nous faut revenir aux fondamentaux, et savoir raison garder.

Je pense donc qu'il convient, dans le rigoureux respect des mesures sanitaires requises et strictement nécessaires à la lutte contre l'épidémie, d'offrir, *à la fois* :

- des motifs d'espoir à la population, et notamment à la jeunesse saint-martinoise.
- Et des perspectives aux acteurs économiques du Territoire ;

Il faut, en effet, donner, d'une part, de la visibilité à nos socio-professionnels, qui investissent et créent de l'emploi dans des conditions ô combien difficiles.

Et à qui je veux rendre hommage.

Le Gouvernement, et je suis le premier à le reconnaître, a mis en place des outils bienvenus, spécifiques et pertinents tels que :

- Le prolongement de l'activité partielle et du Fonds de Solidarité,
- Le Prêt Garanti par l'Etat « Saison »,

- Les moratoires exonérateurs de charges sociales,
- Les aides à l'embauche des jeunes...

Sans ces outils, sans l'indispensable solidarité nationale, notre situation économique et sociale serait déjà désespérée.

Ne l'oublions pas... !

Nos acteurs économiques ont d'ailleurs vocation à *pleinement* s'approprier ces dispositifs, et ne pas les négliger :

ils y ont droit, comme partout en France.

Mais, *seul* un retour à une activité touristique décente permettra, à l'économie saint-martinoise en général et au secteur touristique en particulier, de conforter sa résilience, puis de prospérer *durablement*.

Car, si nous sommes reconnaissants, nous demeurons, historiquement et sociologiquement, un peuple fier, responsable et entreprenant.

Et qui, car les choses sont ce qu'elles sont et les faits sont têtus, vit essentiellement du tourisme, balnéaire de surcroît...

En effet, même si un timide retour de la clientèle hexagonale et européenne depuis le 10 Juillet dernier a permis une relance substantielle de l'activité au niveau des hôtels et des restaurants, la rentabilité et la pérennité des établissements touristiques saint-martinois ne pourront être véritablement garanties, sans le retour rapide et durable d'une clientèle nord-américaine à fort pouvoir d'achat.

Il convient, dès lors, et cela figure dans le vœu du conseil exécutif qui sera soumis à votre approbation dans quelques instants, de prévoir une ouverture de Saint-Martin aux visites d'agrément au 1^{er} Novembre 2020.

Cette date, évidemment tributaire de la situation épidémiologique localement et régionalement constatée, sera ajustée en cas d'amélioration des indicateurs sanitaires, de renforcement de la capacité de tests

(je pense ici aux tests salivaires et aux tests antigéniques rapides), ou de progrès en termes de traitements.

Nous le souhaitons tous, et le pire n'est jamais certain.

Mais, quoi qu'il en soit, je pense que seule une solution sanitaire *concertée* permettra, dans les semaines à venir, aux autorités des deux parties de l'île de combattre efficacement l'épidémie et d'atténuer ses effets économiques et sociaux.

Nous y travaillons...



Et je reviendrai prochainement devant vous sur ce point.

D'autre part, il ne saurait y avoir de contraintes sans espoir.

La *gestion par la peur* est contre-productive.

La société saint-martinoise, comme la société française dans son ensemble au demeurant, est actuellement en tension, à la limite de la crise de nerfs.

Beaucoup de citoyens s'affolent ou au contraire, écœurés et découragés, se détournent des nécessaires et salvateurs « gestes barrière ».

La majorité des Ultra-Marins, hélas, ne fait plus confiance à des discours officiels bien trop souvent synonymes de culpabilisation moralisatrice

-voire d'insupportable *infantilisation*.

Et, dans ces conditions, les « théories du complot » les plus délirantes foisonnent sur les réseaux sociaux, loin, très loin, des médias « mainstream ».

Mais derrière leur contenu parfois grotesque, il y a une authentique demande de transparence, de chiffres, de faits.



Toutes ces personnes angoissées et en colère, de plus en plus nombreuses, apportent de mauvaises réponses à de bonnes questions...

Cessons ce dédain !

Car l'Histoire, qui est par définition tragique et violente, sera impitoyable avec nous...

Trois ans après IRMA, c'est un nouveau fléau qui nous frappe.

Certes ! Un de plus ...

Mais sachons garder, en peuple résilient et pétri de bon sens, notre sang-froid.

Plus que jamais, adoptons le calme et le pragmatisme...

Aujourd'hui comme hier, cette crise doit nous unir et nous responsabiliser, pas nous diviser.

Ni, encore moins, nous asservir.

Je veux vraiment insister sur un point :

dans les Outre-mer en général



et à Saint-Martin en particulier,

il ne saurait y avoir de « punition collective ».

Car on fait **encore** jouer le mauvais rôle à Saint-Martin dans la crise sanitaire actuelle, en focalisant l'attention des médias sur la situation de notre Territoire.

Saint-Martin, à l'instar d'autres collectivités « mal-aimées » comme Marseille, dont je salue la pugnacité des élus, ne doit être ni un bouc-émissaire, ni un faire-valoir.

Le Saint-Martin bashing, ça suffit !

D'autant plus que nous ne demandons pas l'impossible...

La COM de Saint-Martin attend juste de l'Etat en général et de l'ARS en particulier des moyens renforcés pour notre Centre Hospitalier, tant en matière d'équipements, qu'en termes de personnels supplémentaires.

Quitte à utiliser optimalement les dispositions du Décret n°2020-377 du 31 Mars 2020 (les fameux « médecins cubains »),

Comme je l'ai demandé au Ministère des Outre-mer, dès le 14 avril dernier, puis encore le 17 Août.

Sans réponse à ce jour...

Enfin,



pour clore ce chapitre, **il faut vraiment arrêter de culpabiliser nos jeunes**, *mais plutôt leur apporter un cadre sanitaire rassurant.*

Pour vous parler franchement, je m'inquiète particulièrement de leur taux de chômage !

En effet, au 30 Juin 2020, on comptabilise, à Saint-Martin, 500 demandeurs d'emploi en catégorie A de moins de 25 ans, chiffre en hausse de 25 % sur trois mois.

Concernant les jeunes Saint-Martinois, je suis donc surtout inquiet d'une « deuxième vague »... de chômage, de précarité et de misère !

Face à cette préoccupation,

et comme je m'y étais engagé devant vous le 30 Juillet dernier, notre Collectivité va mettre en place un dispositif spécifique et innovant pour mieux défendre et promouvoir l'emploi local.

Chers élus,

Vous aurez, tout à l'heure, à délibérer sur le projet du programme « cadres d'avenir pour Saint Martin ».

Ce programme a été élaboré dans la droite lignée de mon engagement exprimé lors du Conseil de 30 juillet dernier.

Nous avons eu des réunions de travail avec le Conseil exécutif,



les élus,
le CESC,
mais aussi des administrations.

Cependant, je voudrais lever ce qui apparaît à certains comme des ambiguïtés.

Cette délibération pose le principe de ce programme, ainsi que l'autorisation, donnée au Président que je suis, d'entamer des négociations avec l'Etat sur les prérequis qu'il posera.

En effet, notre demande sera de faire l'Etat porter ce programme financièrement, comme cela est le cas pour des programmes similaires initiés par d'autres territoires ultramarins.

Car il nous reste à écrire le programme de « cadres d'avenir pour Saint Martin » dans les détails, une fois les orientations de base posées.

Ce programme doit être LE programme de Saint Martin et en aucun cas le copié-collé d'autres existants.

Ce programme est une offre de formation supplémentaire et complémentaire, répondant à la question posée :

Comment mieux exercer notre autonomie, au travers de cadres locaux ?

Il ne se substitue pas à la gamme existante de formations initiales ou continues, tant pour nos jeunes, que pour nos employés.

Et je rappellerai que cet objectif politique correspond à un engagement de la première heure de notre programme Team Gibbs pour la création de hauts potentiels locaux.

C'est pourquoi dans les prochaines semaines, je réunirai un pré comité stratégique afin de vous écouter et d'affiner les composantes de ce programme.

Avant d'aborder l'examen des délibérations qui vous sont soumises ce matin, je voudrais dire un mot rapide sur les élections sénatoriales de dimanche prochain, qui concerneront 25 « grands électeurs ».

C'est un scrutin important !

En effet, la personne élue aura l'honneur,

et la lourde tâche,

de défendre, pendant les six prochaines années,

les intérêts de la Collectivité de Saint-Martin

au Palais du Luxembourg.



Vous le savez, depuis plus de deux ans,
nous sommes trop souvent stigmatisés
-voire condamnés d'office...

Il nous faudra donc être représentés par un parlementaire qui
concilie maîtrise des sujets techniques et force de caractère.

C'est important : surtout dans les deux années qui viennent, nous
aurons besoin de combattants.

Certains semblent encore se poser la question
quant à quel candidat j'apporte mon soutien...

À ceux-là,

je répondrai que notre majorité dispose aujourd'hui d'une unique
candidature, en la personne d'Annick Petrus.

Je lui apporte donc, en toute logique, mon soutien plein et entier.

Et je préciserai que dans la perspective des moments cruciaux à
venir, la personne élue, qui qu'elle soit, pourra évidemment
compter sur mon soutien durant sa mandature, et celui de mon
équipe, au service de notre territoire.

Je vous remercie pour votre attention.